

... pour exiger la présence de pilotes à bord de certains navires naviguant dans les eaux américaines des Grands lacs ***. La décision du comité à cet égard découle en grande partie du rapport qu'a rédigé le Secrétariat d'État au sujet de ce bill, en date du 30 juin 1958."

C'est-à-dire l'an dernier; ce rapport n'est pas compris dans les documents imprimés qui ont été publiés à la suite des audiences:

Dans ce rapport, le Secrétariat d'État note que le Gouvernement canadien a élevé de sérieuses objections au projet de loi en cause, et précise que tant qu'il n'aura pas l'occasion de conférer plus avant avec le Gouvernement canadien il ne saurait appuyer l'adoption de la mesure proposée. Le rapport du Département ajoute que ces consultations étaient entreprises d'urgence.

Le sénateur CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*): Le Comité sénatorial a au moins eu une occasion d'examiner les faits exposés par le Gouvernement canadien au sujet de cette mesure.

M^e BRISSET: Certes, oui. Je n'entreprendrai pas de vous résumer les mémoires que vous avez entre les mains; ils expriment les vues des entreprises maritimes et commerciales, lesquelles abondent dans le sens de la manière générale de voir que j'ai indiquée plus tôt. Cependant, avant d'aborder l'étude de la mesure elle-même je crois, monsieur le président et messieurs les membres du Comité, qu'il conviendrait que je vous brosse un bref historique de l'évolution de la navigation dans les Grands lacs; à mon avis vous serez en mesure de suivre facilement pareil exposé puisque je succède à un témoin qui a déposé sur le sujet assez longuement.

Avant la dernière Grande Guerre, à peu près aucun navire océanique n'était remonté jusqu'au Grands lacs. Au cours de la dernière guerre, les archives de la Fédération indiquent qu'aucun navire océanique n'a poussé jusqu'aux Grands lacs. Mais en 1946 sept bâtiments ont effectué 19 voyages et, par la suite, la circulation dans ce sens s'est sans cesse accrue. En 1956, 110 océaniques ont effectués 295 voyages.

Le sénateur BRUNT: Ces données ne concordent pas avec celles qu'on nous a déjà données à ce sujet. Quels chiffres faut-il retenir?

M^e BRISSET: Permettez-moi de vous fournir le détail de ces données. En 1956, 110 bâtiments ont remonté jusqu'aux Grands lacs, des bâtiments océaniques j'entends.

Le sénateur BRUNT: Le témoin qui vous a précédé a cité le chiffre 133.

M^e BRISSET: Je crois que c'est en 1957 qu'on en a compté 133.

Le sénateur CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*): Quel chiffre avez-vous pour 1957?

M^e BRISSET: Je vais vous le dire afin de tirer la chose au clair. En 1956, 110 bâtiments ont effectué 295 voyages, tandis qu'en 1957, 133 bâtiments ont fait 344 voyages.

Le sénateur BRUNT: On nous a donné 347 voyages pour 113 bâtiments.

Le sénateur MACDONALD: Vous vous rapprochez du chiffre que le présent témoin vient de citer.

M^e BRISSET: En 1958, les renseignements que j'ai, laissent voir que 200 navires ont effectué 289 voyages en tout.

Le PRÉSIDENT: A mon sens, les deux témoins conviennent que la circulation sur les Grands lacs s'est accrue et continue de s'accroître.